

Licence professionnelle Activités sportives option administration et gestion du sport, communication et administration du sport

RNCP3908 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	K1403, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNIVERSITE DE MONTPELLIER I

<http://www.univ-montp1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les métiers du sport connaissent une évolution constante depuis ces dernières années. Ce secteur est caractérisé par une demande croissante et diversifiée d'activités physiques révélant un potentiel d'emplois en expansion, partagé entre une branche associative et une branche relevant de l'entreprise sportive (secteur marchand).

Ce professionnel gère et administre les structures sportives, associations, clubs sportifs.

Il assure la coordination des ressources humaines qui contribuent au fonctionnement de la structure sportive. Il mobilise les ressources humaines nécessaires à l'activité de la structure.

Il établit la planification des opérations de mise en œuvre liées aux projets retenus par les instances décisionnelles.

Il participe à l'organisation de l'activité, à la définition des choix stratégiques et au projet d'activités.

Il veille au respect des procédures et des échéances budgétaires.

Dans le domaine de l'administration, il assure principalement les opérations administratives et financières.

Il organise et structure le secrétariat administratif, il formalise l'organigramme fonctionnel.

Il assure la communication en direction des administrations de tutelle et des partenaires. Il anime le réseau de partenaires.

Il organise des manifestations à caractère promotionnel et propose une stratégie pour les actions de communication.

Il favorise l'acquisition de compétences et habiletés motrices en face à face pédagogique. Il peut être amené à enseigner les activités physiques et sportives, il définit alors les concepts et les méthodes pédagogiques adaptées. Il enseigne principalement, des méthodes et des techniques avec des modalités individuelles et collectives. Il adapte les services offerts en fonction des besoins des publics.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Connaître les règles et les opérations de l'administration et de la gestion des associations, des clubs sportifs

S'inscrire dans une culture d'entreprise et dans le développement de projet

Connaître les mécanismes de financement public et parapublic

Avoir des aptitudes au relationnel

Etre rigoureux et méthodique

Faire preuve de pédagogie
Etre responsable et autonome

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans les services sportifs municipaux, les associations et les clubs sportifs, les directions des sports des collectivités locales et territoriales, les entreprises à vocation sportive

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : Directeur de structure

Agent de développement

Encadrant d'activités physiques et sportives

Coordonnateur de projet

Formateur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Non communiqué

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-montp1.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3908/>